

Fondamentaux de la santé mentale et pratiques éducatives

Patrick ALECIAN

Psychiatre,
Chargé de mission auprès
du Directeur de la
Protection Judiciaire de la
Jeunesse (PJJ)

Chargé de mission pendant 7 ans auprès du Directeur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et au jour où je quitte mes fonctions au Ministère de la Justice, je veux dire ce que m'ont apporté ensemble la chaîne des enfants sous main de justice, les éducateurs de la PJJ, des psychologues et psychiatres qui ont accompagné mes travaux et les trois sociologues (Ch. Laval, H. Lagrange et C. Delcroix) qui m'en ont offert la trame. Je veux dire encore que cette mission a alterné entre les couloirs des ministères et les sites où sont reçus nos enfants de France quand ils sont portés par cette main qui protège et sanctionne à la fois : centres d'accueil, lieux de vie, hôpitaux, foyers, quartiers de mineurs, familles d'accueil ou studios. Je veux dire enfin que je sais... parler au moment où le malaise dans la culture continue à attaquer le sujet en profondeur, et dès son plus jeune âge voire même avant sa conception ! Ces enfants là nous révèlent ce que sont : instrumentalisation, réification, séduction, emprise, abandon, insécurité, souffrance, violence pour ne pas dire survie. La négation, sans être celle du syndrome de Cottard est à l'œuvre dans l'impensable, l'impossible à "psychiser" et l'absence d'empathie. L'autisme n'est certes pas là en tant que tel. La psychose et la schizophrénie y sont plus souvent présentes, sourdes ou laissant aveugles les professionnels que nous sommes tout en creusant les interstices des ravages futurs d'une adolescence déviée y troublant alors l'individuation et la relation à l'environnement. La douleur morale et le sentiment d'indignité sont fondus dans une culture de l'illusion et Soeur Emmanuelle, après avoir vécu avec les pauvres et les criminels d'Orient près des tas d'immondices, est donc apparue sur les écrans d'Occident nous amenant

par cet acte à réfléchir sur nos propres immondices, offrant alors le miroir de notre tragédie. Quand elle dit à l'animateur un instant authentique : "mon pauvre...", c'est à nous qu'elle s'adresse par un dialogue sur nos errances. En dehors de cet acte de foi, n'y aurait-il pas d'autres creusets pour penser la destinée de la condition humaine et ce qu'en annonce A. Malraux ? La psychiatrie française et la psychanalyse dans les fondements généreux de leurs naissances et mariages vont-elles pouvoir aider à adopter cette enfance qui les côtoie et joue dangereusement à leur porte ?

Dans le rapport que j'ai remis à la direction de la PJJ intitulé « Propositions cliniques pour les mineurs auteurs de violences ou d'agressions » je pose les conditions nécessaires à cette adoption, qui me semblent être les possibilités de relier ces enfants à la vie et les écarter de leur mort précoce annoncée, en passant par ceux qui contiennent au jour le jour leur histoire : les éducateurs et autres professionnels de proximité. **Je dénomme ces conditions des "substrats" du fait qu'ils sous-tendent l'ensemble des pratiques éducatives qu'elles relèvent de la justice, des soins et encore du secteur social.** Qui plus est, j'attribue à ces substrats les qualités nécessaires à des pratiques éducatives de santé mentale (nous y voilà...), car elles sont en articulation avec la réalité psychique du sujet.

Ce corpus est organisé pour l'instant en huit points organisateurs d'enjeux différents :

1. La conflictualité est une raison mais aussi une condition nécessaire au travail éducatif et clinique. Il s'agit ici de confirmer la réalité psychique avec toutes ses tensions contradictoires et son interaction permanente à la sociogénèse ;

2. La continuité des pensées est une condition nécessaire pour élaborer les réponses aux risques spécifiques de l'enfant au moment de son adolescence. Son creuset et le contenant de pensée (A. Gibello, P.C. Racamier, D. Houzel), à savoir ce qui chez l'adulte sera à l'oeuvre dans une « secondarisation » pour aider à « psychiser » et dénouer des problématiques que l'adolescent n'arrive pas à vivre autrement que par l'agir et la répétition ;

3. La fonction éducative est une fonction de passage dans une période à haut risque psychique qu'est l'adolescence. L'éducateur est un passeur ;

4. Il est nécessaire de savoir reconnaître autour des enfants et adolescents les troubles à expression supra individuelle ;

5. La destructivité est présente dans le genre humain avec un potentiel élevé déjà au moment de l'enfance et de l'adolescence ;

6. Les troubles à évolutions compliquées nécessitent des environnements professionnels interdisciplinaires qui soient de ce fait outillés des moyens du diagnostic sur leurs propres fonctionnements et réflexivités face aux troubles des enfants ;

7. Les troubles complexes des enfants et adolescents sont associés à des troubles chez les parents, causes ou conséquences de ces troubles. Une guidance doit être mise systématiquement en place pour les parents de ces enfants, qu'il s'agisse de préserver les liens ou de les éloigner ;

8. Tous les professionnels de proximité de l'enfance en danger ou de l'enfance délinquante doivent bénéficier d'un appui sur un socle commun dès la formation initiale et dans la formation continue. Il s'agit de légitimer un langage commun pour un travail interdisciplinaire. ■